GENDARMERIE NATIONALE COMPAGNIE DA JAJAN UNITÉ	PROCÈS -VERBAL	CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
CODE UNITÉ PROCÈS-VERBAL Nº /19 620 / 88	RENSEIGNEMENTS ADMINIST	
- OBSERVATION D'UN OBJET VOLANT NON IDENTIFIE. 89307102/1		
NOUS SOUSSIGNÉ(S)	Gendarme A.P.J.	
VU L'(ES) ARTICLE(S) 20 et 75 du Code de Procédure Pénale. RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.		
CE JOUR 08.09.1988 à 14 heures 45, au bureau de notre Brigade, entendons:  IDENTITE: , épouse, née le à , de et de , sans profession, demeurant place de à  DECLARATION: "" Le 05.09.88 à 01 heure 15 du matin, je revenais d' avec mon mari; arrivés vers le passage à niveau qui se trouve		
sur la RN. après car il faisait presque jour.  ""Mon mari a vu comme une boule blanche qu'il évalue de la taille d'une assiette, suivie d'un grand panache rougeâtre. Moi même, je n'ai pas vu cette boule, mais j'ai vu une traînée derrière qui occupait tout le ciel.  ""Cette boule a traversé le ciel au dessus de notre véhicule d'Ouest en Est; nous avons eu l'impression qu'elle se levait de la colline à notre gauche pour disparaître derrière la colline à notre droite.  ""Cet objet a du passer à environ deux cent mètres de haut, le panache qui le suivait faisait peut être cinq mêtres de large. Cette boule allait très vite, nous n'avons eu le temps de la voir que 5 ou 6 secondes; pas plus.  ""Sa couleur variait du blanc au rouge en passant par le jaune et l'orange, exactement comme du feu. Cette nuit là, le temps était clair car je voyais les étoiles. Ce phénomène n'a eu aucun effet sur nous mêmes ou le véhicule, la radio était en marche et elle n'a pas grésillé.  """ Celà a du passer assez près de nous, car nous avons baissé la tête instinctivement quand elle est passée.  ""Devant nous, il y avait un camoon qui circulait; le chauffeur s'est arrêté un peu plus loin sur le parking des même. Alors que nous discutions avec le chauffeur, environ trois minutes après avoir vu cette boule, nous avons entendu des détonations, deux ou trois comme des "bangs" d'avions très rapprochés. Nous avons eu l'impression que ces bruits venaient de très loin, en direction du Sud.  """ Pendant le passage de la boule lumineuse, je n'ai entendu aucun bruit; et il n'y avait aucun souffile car je n'ai pas vu les arbres bouger.  """ Celà faisait un arc de cercle, celà m'a donné l'impression d'une étoile filante, mais en beaucoup plus près.		
Yoir feuillet n°2	LE 24.09.1	
Voir feuillet n°2  Voir feuillet n°2  Aux Archives  N° 656 1 218 Réf CM N°31400 DN/GEND	OB OM EMP. SERV. DU 21.07. 1971. CLASS: 33	SIGNATURE ET CACHET

mais la lumière était rougeâtre.

S.I: """ Il n'y a eu aucun changement de cap dans la trajectoire de l'objet.

S.I: """ Lors de l'observation S.I : "" Le ciel s'est éclairé comme si c'était un éclair, Lors de l'observation, je n'ai pas eu l'impression qu'elle s'écrasait au sol. Le 08.09.1988 à 15 heures 45, lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus, j'y persiste, et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. ( A signé au carnet de déclarations ) D'autres personnes, qui n'ont pu être entendues, ont vu ce phénomène; il s'agit de: demeurant rue å a vu - Mr demeurant à Le phénomène au dessus de --00000--

## EXPEDITIONS /

A COL

1 - Monsieur le Préfet de . à

1 - Monsieur le Procureur de la République à

1 - Monsieur le Général commandant la région aérienne à

2 - Monsieur le Ministre de la Défense, Direction générale de la Gendermerie Nationale, Bureau emploi renseignement, Section renseignements.

/ 1 - Aux archives.

Fait et clos à . le 24.09.1988.

8